

Intervention de Belkhir BELHADDAD, Député de la Moselle

Constance, cohérence, congruence : tels sont les maîtres-mots de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Constance, parce que, par ce texte ou de très nombreux autres, nous réaffirmons les priorités de notre mandat :

- libérer le travail, en transformant le CICE en baisses pérennes de charges. 180 euros par an de plus pour un salarié au SMIC en 2019, 760 euros par an dès 2020.
- renforcer le pouvoir d'achat des Français, notamment par la désocialisation des heures supplémentaires. +11% pour chaque heure supplémentaire travaillée. 200 euros de gain annuel pour les personnes concernées.
- moderniser notre pays, notamment par un plus grand recours à l'expérimentation, notamment dans l'organisation des soins.
- renforcer les protections des plus fragiles, avec notamment la mise en oeuvre du reste à charge zéro sur l'optique, les prothèses auditives et dentaires.

Cohérence, car :

- nous renforçons notre capacité à maîtriser les dépenses,
- nous poursuivons l'allègement du coût du travail et souhaitons donner des signaux de confiance à l'activité économique de notre pays,
- nous renouvelons cette confiance en l'émancipation par le travail, par laquelle chacune et chacun trouve et conforte sa place dans notre société,

- nous agissons pour améliorer les salaires les plus bas et amener chacun vers l'emploi, en combinant l'investissement sur les compétences et la réduction du coût du travail,
- nous intensifions parallèlement l'effort en faveur des EHPAD, du handicap ou des plus modestes, en nous attaquant radicalement aux niches de pauvreté,
- nous renforçons la prévention et encourageons l'innovation.

Enfin, **est congruent « ce qui convient bien, qui s'adapte au mieux à la situation ».**

Et ce texte, Mesdames, Messieurs mes chers collègues, l'est incontestablement :

- car parachève des mesures entamées l'année passée, comme l'évolution du CICE,
- car il poursuit l'effort de maîtrise de l'endettement du régime d'assurance-maladie,
- car il pose les fondations des stratégies ambitieuses, annoncées par le Président de la République, pour la transformation du système de santé ou la lutte contre les racines les plus profondes de la pauvreté,
- car il prend acte des difficultés des hôpitaux, jusqu'ici financés à l'acte pour de lourdes pathologies chroniques,
- car il opère un effort sans précédent en faveur des actifs, pour lesquels rarement autant de mesures convergentes n'ont été prises dans les dernières décennies,
- car il corrige les effets des seuils ponctuels pour les retraités soumis au taux plein de CSG, soit environ 300.000 foyers. C'est une question de justice, fondée sur notre capacité à écouter et à ajuster nos dispositifs lorsqu'ils ne sont pas adaptés.

-
-
- Je comprends **que notre constance agace certains**, sur les bancs de nos oppositions.
- J'entends aussi que **la cohérence a été abandonnée par ceux-là**, depuis tellement longtemps ...
- Je leur demande donc de **s'attacher à la congruence de notre engagement en faveur du financement de la sécurité sociale**. Il est ancré dans le réel. Il s'oppose à toutes les formes de postures ou de démagogie, au nom desquelles il faudrait forcément détricoter tout ce qu'ont fait les majorités antérieures. Les cotisations sociales sur les heures supplémentaires en sont le parfait exemple.
- Notre engagement tient finalement en trois phrases : nous faisons ce que nous disons ; nous disons ce que nous faisons ; nous en évaluons la portée et les effets en permanence.

Je vous remercie.